



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dons

Question écrite n° 65073

Texte de la question

Alerté par les associations de donneurs de sang de sa circonscription sur la directive européenne prévoyant l'obligation pour chaque donneur de signer et préciser leur identité sur des questionnaires actuellement anonymes car contenant des informations liées à la vie privée, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière alors que les associations concernées tentent de faciliter les collectes devant une insuffisance caractérisée de dons.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65073

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4888